

La justice scolaire

Pourquoi est-ce primordiale ? En quoi cela influe-t-il sur les apprentissages ? L'estime de soi, le respect de la parole du maître

La justice en milieu scolaire comprend l'ensemble des situations au travers desquelles un ou des membres de la communauté scolaire vont vivre ou faire vivre à autrui un sentiment de justice ou d'injustice à partir de leurs actes, de leurs propos, de leurs décisions, etc...

La manière d'instaurer et de préserver l'ordre scolaire doit éviter le sentiment d'impunité, source de sentiment d'injustice et non éducatif, tout en garantissant une gestion des conflits/incidents respectueuse et constructive. Il est tout aussi important de prévenir les problèmes par la sensibilisation aux règles du vivre ensemble et par un projet d'établissement/de classe qui permette l'adhésion des élèves aux règles grâce à des pratiques coopératives.

Des gestes qui font parfois violence : punitions diffuses et mauvais traitement

Les punitions diffuses sont celles qui échappent au contrôle des contours réglementaires, administrées « spontanément » au cœur de l'interaction. Elles s'opposent aux punitions « organisées ». Elles sont contre-productives et font violence aux élèves qui la reçoivent.

Les sanctions ou les punitions dites « organisées » sont observables et graduées, les sanctions ou les punitions diffuses ne sont ni mesurables ni échelonnées, mais les effets sont en tout cas perceptibles par le destinataire.

Les jugements négatifs sont réels dans leurs conséquences ; dire à un élève qu'il est « nul » ou « insupportable », alors il se comportera comme tel.

Le sentiment de sécurité physique et affective permet à tous les élèves de se sentir mieux.

Pour instaurer une justice scolaire, il faut travailler sur les règles de vie : loi et règles / comportement et travail

Quelques premiers principes....

- Elle s'adresse à un être considéré comme éduicable
- L'école n'est pas le monde, mais un lieu pour essayer, s'essayer, c'est un lieu de simulation, où l'on a droit à l'erreur par rapport aux apprentissages et à leurs difficultés de comportement
- Toute sanction est à penser en tant qu'occasion d'éducation
- Tout acte perturbateur doit recevoir une réponse (une parole posée est une réponse)

Le règlement intérieur construit avec les élèves, réinterrogé avec eux à l'occasion de l'examen de situations concrètes, constitue une référence explicite.

Les facteurs favorisants

Tous les adultes de l'école devraient **travailler ensemble** sur ces notions pour se les approprier et en faire des références communes : pour s'assurer du respect de l'état de droit, des valeurs républicaines.

Tous les adultes de l'école sont les **garants de ce cadre protecteur** pour tous : pour respecter et faire respecter les règles.

Chaque enfant doit se **sentir protégé** par le cadre et par le groupe : pour prévenir les phénomènes de harcèlement, pour devenir « sujet » et avoir sa place, pour prévenir tout acte violent sur autrui.

Les parents connaissent ce **cadre explicite** par l'équipe éducative : pour favoriser la confiance, pour lever les peurs et donc assurer le bien être ou le mieux-être de tous

Réparation / punition / sanction

Les punitions sont prises en seule considération du comportement de l'élève indépendamment de ses résultats scolaires

La sanction doit avoir 3 visées:

• **Politique:** la sanction rappelle la centralité de la loi en tant qu'instance qui relie et fédère le groupe, et non pas le pouvoir d'un adulte

• **Éthique:** elle vise à faire advenir un sujet responsable en lui imputant la responsabilité et les conséquences de ses actes

• **Psychologique:** elle vise à marquer une limite, à laisser une trace psychique face à un comportement à la dérive. C'est un coup d'arrêt de la spirale « faire mal/se faire mal ». C'est aussi le moyen pour l'enfant d'élaborer sa culpabilité, en visant à le réconcilier avec lui-même.

Elle suppose des préalables:

• Elle présuppose l'existence d'un cadre objectivé de règles connu et compris des élèves • Elle doit être lisible et visible, et formulée par un adulte « solide » pratiquant l'écoute active

• **Être un adulte solide:**

– c'est ne plus avoir peur de ne pas être aimé,

– c'est être une personne contre qui l'enfant peut s'appuyer, s'étayer, se confronter,

– c'est être une personne qui fait alliance avec l'enfant.